

## VERSION 7.2

CE DOCUMENT EST UN APERCU DU  
PACK AVANTAGES EN NATURE ET  
FRAIS PROFESSIONNELS 2016  
TÉLÉCHARGEABLE SUR  
[HTTP://WWW.LEGISOCIAL.FR/](http://www.legisocial.fr/)



### Pack Avantages en nature et frais professionnels 2016

Vous disposez à titre d'exemple de 2 pages de chacun des documents contenus dans ce pack. Pour les outils Excel, ces derniers s'affichent avec une palette de couleur Excel® 97 en mode dégradé.

# Avantages en nature

## Frais professionnels

Version 7.2    Date de mise à jour : mercredi 1er mars 2017

I.	Les avantages en nature : la définition .....	4
II.	Les avantages en nature en paye.....	7
III.	Les avantages en nature et les congés payés .....	9
IV.	Les avantages en nature et la maladie .....	10
V.	Avantages en nature et ruptures de contrat .....	11
VI.	Les avantages en nature : méthodes de chiffrage .....	13
VII.	Les avantages en nature repas .....	14
VIII.	Les avantages en nature logement .....	23
IX.	Les avantages en nature véhicule .....	47
X.	Révéler identité du salarié en cas d'infraction au code de la route .....	71
XI.	Avantage en nature : NTIC .....	74
XII.	Avantage en nature : vêtements de travail .....	76
XIII.	Avantage en nature pour les apprentis .....	77
XIV.	Les titres-restaurants .....	81
XV.	Titres-restaurants : le régime social de la participation patronale.....	92
XVI.	Régime fiscal participation patronale aux titres-restaurants .....	100
XVII.	Les frais professionnels .....	107
XVIII.	Remboursement des frais professionnels : régime social .....	114
XIX.	Remboursement des frais professionnels : frais de nourriture .....	116
XX.	Remboursement des frais professionnels : grands déplacements.....	119
XXI.	Frais de transport collectif du salarié.....	125
XXII.	Frais de carburant du salarié .....	149
XXIII.	Les indemnités kilométriques vélo .....	159
XXIV.	Les indemnités kilométriques .....	168
XXV.	Frais liés à la mobilité professionnelle .....	182

XXVI.	DFS = Déduction Forfaitaire Spécifique pour frais professionnels .....	186
XXVII.	Les frais d'entreprise.....	195

[Présentation de la matrice Excel](#)

#### 1) La feuille **Avantage en nature repas**

Cette feuille vous permet de chiffrer le montant de l'avantage en nature repas (y compris dans le secteur HCR), ainsi que pour le cas particulier du salarié qui se restaure au sein d'une cantine et participe aux frais de repas.

La nouvelle version tient compte de la valeur du minimum garanti au 1er janvier 2017

#### 2) La feuille **Avantage en nature logement**

Vous pouvez déterminer le montant de l'avantage en nature logement suivant la méthode forfaitaire ou réelle en utilisant cette feuille.

Sont prévus aussi les cas particuliers du salarié en suspension du contrat de travail et ne percevant aucune rémunération et le salarié qui verse un loyer à son employeur au titre de la fourniture du logement.

#### 3) La feuille **Avantage nature logt concierge**

Cette feuille concerne les salariés dont le logement est fourni par l'employeur pour "nécessité de service".

Elle concerne notamment les concierges d'immeubles mais également le personnel de sécurité.

Sont prévus aussi les cas particuliers du salarié en suspension du contrat de travail et ne percevant aucune rémunération et le salarié qui verse un loyer à son employeur au titre de la fourniture du logement.

#### 4) La feuille **Avantage en nature véhicule**

Selon que le véhicule soit acheté ou en location, vous pouvez déterminer l'avantage en nature correspondant en utilisant la méthode forfaitaire (y compris la méthode forfaitaire "globale") ou la méthode selon les dépenses réelles.

#### 5) La feuille **Remboursement repas logements**

Lorsque le salarié engage des frais de repas et/ou de logements pour exercer son activité, l'employeur doit procéder au remboursement des frais. La feuille vous propose un remboursement selon les types de repas (repas chantier, repas lieu de travail, repas restaurant).

Vous pouvez également chiffrer la valeur du remboursement (forfaitaire ou réel) des frais de logements et petits déjeuners dans la région parisienne ou autres départements de la métropole.

#### 6) La feuille **Frais transport collectif**

Lorsque le salarié utilise des moyens de transports collectifs afin de se rendre sur le lieu de travail, l'employeur est tenu de prendre en charge 50% (au minimum) des frais engagés.

Cette feuille vous permet de déterminer le montant du remboursement, en tenant compte des cas particuliers de salariés à temps partiel et/ou bénéficiant d'un abattement.

#### 7) La feuille **Frais carburant salarié**

Si l'employeur le souhaite, il est possible de participer aux frais de carburant engagés par le salarié pour se rendre de son domicile à son lieu de travail. Cette feuille vous permet d'en effectuer le calcul.

#### 8) La feuille **Indemnités kilométriques**

Cette feuille vous permet de déterminer le montant des indemnités kilométriques selon le barème fiscal, vous avez aussi la possibilité de saisir un montant différent. Les nouvelles dispositions modifiées par la loi de Finances pour 2013 sont prises en compte.

#### 9) La feuille **Indemnités kilom.vélo**

Cette feuille vous permet de déterminer le montant des indemnités kilométriques vélo.

#### 10) La feuille **Frais mobilité professionnelle**

Dans le cadre de la mobilité professionnelle, il est possible pour l'employeur de participer aux frais d'installation d'un salarié. La présente feuille vous permet d'en déterminer les montants en vous rappelant les valeurs limites pour l'année 2017.

#### 11) La feuille **Relevé avantage frais prof**

Résultat des différents calculs réalisés sur les 8 feuilles précédentes, vous disposez d'un relevé mensuel des avantages en nature et remboursements de frais professionnels.

#### Codes couleurs des tableaux

	Champ à compléter
	Résultat
	Légendes
	Légendes

**Nous vous conseillons de prendre connaissance de notre document pdf  
"Guide utilisateur outil Excel" avant l'utilisation du présent classeur Excel.**

## FRAIS MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

Indemnités destinées à compenser les dépenses d'hébergement provisoire et les frais supplémentaires de nourriture dans l'attente d'un logement définitif

Nombre de jours	0		
Valeur unitaire	- €	Valeur limite 2017	
Valeur globale	- €		73.20 € (dans la limite de 9 mois)

L'exonération ne sera possible que si trois conditions sont remplies :

1. Le salarié dispose d'un logement provisoire dû à la localisation de son nouvel emploi ;
2. Celui-ci est éloigné de plus de 50 km de son ancien logement ;
3. Le temps de trajet lieu de travail-ancien logement est au moins égal à 1h30.

Indemnités destinées à compenser les dépenses inhérentes à l'installation dans le nouveau logement

Nombre enfants	0		
Type de remboursement	Remboursement frais réels		
Valeur unitaire	- €	Valeur limite 2017	
Valeur globale	- €		1,466.20 €

Si l'employeur n'opte pas pour le forfait, il peut déduire de l'assiette des cotisations les remboursements des frais réellement engagés par les salariés pour s'installer dans son nouveau logement, sous réserve que les dépenses soient justifiées.

Entreprise	SARL TEST	Souhaitez-vous établir un relevé avantage en nature et frais professionnels ?	Oui
Salarié	DUPONT		